



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 6 septembre 2023

Communiqué de presse

Signature de la convention de partenariat entre la Préfecture de Tarn-et-Garonne, le Parquet de Montauban et les Bailleurs sociaux

Le préfet de Tarn-et-Garonne, le procureur de la République de Montauban et les 11 bailleurs sociaux du département ont signé, ce mercredi 6 septembre, une convention de partenariat en matière de sécurité pour lutter contre les actes de nuisances, d'incivilité et de délinquance dans l'enceinte des parcs immobiliers des bailleurs.

Cette convention prévoit une étroite collaboration entre les bailleurs sociaux et les forces l'ordre qui va du partage d'informations aux procédures de résiliation du bail des occupants générateurs de troubles. Des référents sont désignés par les signataires pour prévenir et traiter rapidement les incivilités et faciliter la connaissance mutuelle.

La convention entre en vigueur à compter de sa signature et pour une période de trois ans, tacitement renouvelable. Les signataires ou leurs représentants se réunissent annuellement, ou à la demande de l'une d'entre elles, afin d'évaluer les actions entreprises dans le cadre de ses dispositions.

Les bailleurs signataires :

CDC Habitat
Tarn et Garonne Habitat
SA Patrimoine Languedocienne
Habitat & Humanisme Nord Occitanie
MESOLIA
Groupe Les Chalets
Groupe la Cité Jardins
SCIC HLM de la Haute Garonne
Promologis
ALTEAL
ERILIA